

LA NEWSLETTER DE JEAN-FRANÇOIS RAPIN

SÉNATEUR DU PAS-DE-CALAIS



Édito

En séance

En commission

Au Sénat

Déplacement

A la veille du premier tour de l'élection présidentielle, le Sénat poursuit ses missions de contrôle et ses échanges avec les institutions européennes.

Tout d'abord, s'agissant de la guerre en Ukraine, en ma qualité de Président de la commission des Affaires européennes du Sénat, j'ai eu l'opportunité de rencontrer mes homologues parlementaires ukrainiens afin que nous échangions sur la meilleure coopération à déployer entre nos deux nations.

Parallèlement, le Président ukrainien, Volodymyr Zelensky, s'est adressé à l'Assemblée nationale et au Sénat sur la situation désastreuse subie par ses concitoyens.

Par ailleurs, nous arrivons à mi-mandat de la présidence française de l'Union européenne. A cette occasion, nos échanges avec le Parlement européen sont permanents afin de défendre notre vision pour l'avenir de l'Europe.

Enfin, la guerre en Ukraine nous a conduit à présenter, et à étudier, des initiatives parlementaire et réglementaire afin de soutenir le pouvoir d'achat des ménages et des professionnels. Aussi, en collaboration avec ma collègue Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines et Présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat, nous avons présenté une proposition de résolution visant à redonner priorité aux objectifs de production agricole garantissant l'autonomie et l'indépendance alimentaire de l'Union européenne.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information qui retrace mon activité du mois de mars.

Bien fraternellement
Jean-François Rapin

LE SÉNAT VOUS CONSULTE !

La dévitalisation des centres-villes et des centres-bourgs a longtemps été un phénomène sous-estimé, voire nié par les pouvoirs publics. C'est pourquoi le Sénat s'était saisi, en 2017, de ce sujet qui touche non seulement à l'économie, à l'emploi, au logement mais aussi à l'équilibre des territoires, au lien social et à l'identité de notre pays.

En juin 2018, nous avons ainsi adopté, à l'unanimité, une proposition de loi portant Pacte national des centres-villes et centres-bourgs, dont il a ensuite inséré de nombreuses dispositions dans la loi dite ELAN du 23 novembre 2018. Le travail du Sénat a aussi trouvé un écho dans les programmes gouvernementaux « Action cœur de ville » (ACV) et « Petites villes de demain » (PVD), pilotés par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, programmes lancés respectivement en décembre 2017 et octobre 2020.

Quel a été l'impact concret de la loi ELAN sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs en France ? Permet-elle désormais d'analyser les effets des projets commerciaux sur leur contribution à la préservation ou à la revitalisation du tissu commercial du centre-ville ? L'essor considérable du e-commerce et des dark stores doit-il conduire à des adaptations législatives ? Peut-on tirer un premier bilan des opérations de revitalisation des territoires (ORT) et du programme ACV ? Quelles sont les attentes des élus concernant le programme PVD ?

Dans le cadre de cette mission, les sénateurs ont souhaité interroger les élus sur leur perception des apports de la loi ELAN et des programmes « Action cœur de ville » (ACV) et « Petites villes de demain » (PVD).

*Cette consultation des élus locaux répond à la mission d'évaluation des politiques publiques, qui doit être au cœur de l'action du Parlement. Simple et rapide, cette consultation prend moins d'une dizaine de minutes. **Elle est ouverte jusqu'au 22 avril 2022 en suivant ce lien.***



ASSEMBLÉE NATIONALE ET SÉNAT RÉUNIS AFIN D'ÉCOUTER LE PRÉSIDENT UKRAINIEN

Le Sénat s'est réuni, ce 23 mars en séance publique, afin d'écouter l'adresse du Président ukrainien Volodymyr Zelensky au Parlement français.



À SAVOIR • GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-UKRAINE

En ma qualité de Président de la commission des affaires européennes du Sénat, j'ai tenu à rejoindre le groupe d'amitié France-Ukraine afin de participer plus étroitement aux échanges avec mes homologues ukrainiens.

EXAMEN D'UN DÉCRET D'AVANCE PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT POUR ACCOMPAGNER LES MÉNAGES ET LES ENTREPRISES À LA HAUSSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Si la commission des finances du Sénat, au sein de laquelle je siége, a rendu un avis favorable sur le projet de décret d'avance présenté par le Gouvernement, elle l'a accompagné de fortes réserves.

Jean-François HUSSON, rapporteur général de la commission des finances, estime qu'**une action rapide était, sans nul doute nécessaire, pour accompagner les ménages et les entreprises**, en particulier les plus exposés à la hausse des prix de l'énergie mais aussi des matières premières et autres composants (intrants, etc.), ainsi que pour **accueillir au mieux un nombre important de réfugiés fuyant la guerre en Ukraine.**

Il déplore néanmoins le **«bricolage» budgétaire mis en œuvre par le Gouvernement** pour assurer l'équilibre formel du décret d'avance.

Il s'étonne d'ailleurs que le Gouvernement préempte ainsi le résultat des élections à venir, en traçant d'ores et déjà les grandes lignes d'un collectif budgétaire qui relèvera pourtant des choix et de la responsabilité du prochain Gouvernement. En tout état de cause, les dépenses nouvelles ne sont pas compensées par un effort d'économies sur les dépenses de l'État.

Le Gouvernement propose des **mesures nouvelles** pour répondre à la hausse des prix de l'énergie déjà constatée depuis l'automne dernier et que la guerre en Ukraine a accentuée, **sans qu'aucune cohérence globale soit recherchée** avec les autres dispositions déjà entrées en vigueur. Ainsi en est-il notamment de la remise de 15 centimes hors taxes sur les prix du litre de carburant, le bouclier fiscal et tarifaire et l'indemnité inflation.

Il est aussi regrettable que plusieurs de ces mesures soient **définies de manière très sommaire**, sans information sur les conditions et les modalités d'attribution des aides.

L'avis de la commission appelle, enfin, à la prise en compte, dans une prochaine loi de finances, de l'impact de la hausse des coûts de l'énergie et des autres approvisionnements sur les comptes des collectivités territoriales.



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION D'ÉLUS UKRAINIENS AU SÉNAT

Aux côtés de Gérard Larcher, nous avons accueilli une délégation de parlementaires ukrainiens (les seuls autorisés à quitter leur territoire pour assurer la représentation de leur pays à l'étranger) ainsi que le Maire de Melitopol, dont la ville est actuellement sous occupation russe.

Nos échanges ont notamment porté sur l'octroi à l'Ukraine du statut de candidat à l'Union européenne.



ADOPTION D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE VISANT À ASSURER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

En collaboration avec ma collègue Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines et Présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat, nous avons présenté une proposition de résolution afin de redonner priorité aux objectifs de production agricole garantissant l'autonomie et l'indépendance alimentaire de l'Union européenne

N° 597

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

Enregistré à la Présidence du Sénat le 30 mars 2022

PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 73 *QUINQUIES* DU RÈGLEMENT,

demandant, au regard de la guerre en Ukraine, de réorienter la stratégie agricole européenne découlant du Pacte Vert pour assurer l'autonomie alimentaire de l'Union européenne,

TEXTE DE LA COMMISSION

DES AFFAIRES EUROPÉENNES (1)

(Envoyé à la commission des affaires économiques.)

(1) Cette commission est composée de : M. Jean-François Rapin, *président* ; MM. Alain Cadec, Cyril Pellevat, André Reichardt, Didier Marie, Mme Gisèle Jourda, MM. Claude Kern, André Gattolin, Henri Cabanel, Pierre Laurent, Mme Colette Mélot, M. Jacques Fernique, *vice-présidents* ; M. François Calvet, Mme Marta de Cidrac, M. Jean-Yves Leconte, *secrétaires* ; MM. Pascal Allizard, Jean-Michel Arnaud, Jérémy Bacchi, Mme Florence Blatrix Contat, MM. Philippe Bonnacarrère, Pierre Cuypers, Laurent Duplomb, Christophe-André Frassa, Mme Joëlle Garriaud-Maylam, M. Daniel Gremillet, Mmes Pascale Gruny, Véronique Guillotin, Amel Gacquerre, Laurence Harribey, MM. Ludovic Haye, Jean-Michel Houllégatte, Patrice Joly, Mme Christine Lavarde, MM. Dominique de Legge, Pierre Louault, Victorin Lurel, Franck Menonville, Mme Catherine Morin-Desailly, M. Louis-Jean de Nicolay, Mmes Elsa Schalk, Patricia Schillinger.

Voir les numéros :

Sénat : 585 et 596 (2021-2022).

**EN SAVOIR
PLUS**

PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE



Le 11 mars dernier, j'ai assisté au Parlement européen de Strasbourg à la conférence sur l'avenir de l'Europe.

A cette occasion, la parole a été donnée à des réfugiés ukrainiens, dont Maria Mezentseva, parlementaire ukrainienne. Leur témoignage était profondément émouvant et très inquiétant.



Photo by Juliane Liebermann on Unsplash

L'avenir est entre vos mains
Faites entendre votre voix

ensemble.eu



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

DÉPLACEMENT EN SLOVÉNIE



J'ai représenté le Président du Sénat, Gérard Larcher, à la Conférence des Présidents des Parlements des Etats de l'Union européenne qui se tenait en Slovénie.

Les principales réflexions étaient axées autour des conséquences de la pandémie sur le fonctionnement de nos démocraties ainsi que sur les conséquences de la guerre en Ukraine.

